Juillet 2022

DOSSIER DE PRESSE

RENTRÉE SCOLAIRE 2022-2023
DANS LES COLLÈGES DES HAUTS-DE-SEINE

CD92/WILLY LABRE

CONTACT PRESSE

Célia DAHAN
01 47 29 32 32 / CDAHAN@HAUTS-DE-SEINE.FR

SOMMAIRE

Communiqué de presse ……..…3

OFFRIR LES MEILLEURES CONDITIONS D'ACCUEIL 5

Restauration dans les collèges : l'essor de la production sur place 5

Les travaux menés dans les collèges 7

Des bâtiments à haute performance énergétique 9

Un environnement scolaire plus végétalisé 9

L'accessibilité pour tous 10

Le rôle clé des médiateurs et coordonnateurs de territoire pour favoriser le bien-être au collège 10

UNE OFFRE NUMERIQUE EDUCATIVE INNOVANTE ET SOLIDAIRE 11

Oze : une plateforme pour tous 11

Pass + Hauts-de-Seine 13

Du matériel pour rendre le numérique accessible à tous 13

L'innovation numérique au service des plus fragiles : focus sur « Des mains et des sourires » 14

Une offre aussi tournée vers les équipes pédagogiques 15

ENCOURAGER LES PRATIQUES DURABLES 16

Les « MEDDAILLES » du développement durable 16

LES PROJETS EDUCATIFS ET CULTURELS 17

Les dispositifs d'aide et de soutien aux élèves 17

PREMIS 17

Les dispositifs d'éducation artistique et culturelle 17

LES ACTIVITES SPORTIVES 18

Des pratiques adaptées aux contraintes sanitaires 18

Initiation au hockey sur gazon : une discipline olympique 18

Les évènements prévus pour l'année scolaire 2022-2023 18

hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

Communiqué de presse

Nanterre, le 25 juillet 2022

RENTRÉE SCOLAIRE 2022-2023 DANS LES COLLÈGES DES HAUTS-DE-SEINE

Le Département des Hauts-de-Seine accompagne les 78 000 collégiens qui reprendront, à la fin de l'été, le chemin de l'école, pour leur garantir les meilleures conditions d'apprentissage possibles. La politique départementale en faveur des collégiens se traduit par de forts investissements (800 M€) pour améliorer le cadre de vie, l'accès au numérique et proposer une restauration scolaire de qualité dans les 98 collèges du territoire.

Le meilleur dans les assiettes

L'engagement du Département se poursuit pour étendre la production sur place et ainsi proposer une restauration scolaire de qualité tout en luttant contre le gaspillage alimentaire.
En plus des trois existants, huit nouveaux établissements passeront en production sur place dès la rentrée 2022. Les familles seront désormais facturées mensuellement au lieu de chaque trimestre et auront la possibilité de modifier leur réservation (dans la limite de trois jours ouvrés avant la date de consommation) afin d'éviter le gaspillage.

Un environnement plus vert et des bâtiments à haute performance énergétique

L'amélioration du cadre de vie contribue à la qualité du climat scolaire et à créer un climat propice aux apprentissages et à l'épanouissement de chacun. Après une première réalisation dans le collège Jean Macé sur la commune de Clichy, le Département étend le dispositif « **Ilot Vert** » pour que l'ensemble des collégiens alto-séquanais bénéficient d'un environnement privilégié, motivant et bienveillant. Cinq projets sont en phase d'étude ou de travaux, aux collèges Henri-Georges Adam à Antony, Moulin Joly à Colombes, Les Bouvets à Puteaux, Paul-Eluard à Nanterre, et Thomas-Masaryk à Châtenay-Malabry.

D'ici 2024, ce sont 16 collèges qui verront leurs espaces extérieurs entièrement réaménagés dans cet esprit, puis 18 collèges supplémentaires de 2025 à 2027 avec un budget total de 40 millions d'euros.

Le Département poursuit ses engagements pour améliorer la performance énergétique des bâtiments scolaires avec l'objectif de réduire la consommation énergétique de 28 à 30%. Les travaux engagés permettront ainsi d'offrir aux jeunes Alto-séquanais des collèges modernes répondant aux meilleurs standards énergétiques.

Renforcer le numérique éducatif

Le Département renforce son action en faveur du numérique éducatif, pour un collège innovant et inclusif qui veille à ne laisser aucun élève à l'écart : pour encore mieux accompagner les familles modestes, plus de collégiens, de la 6ème à la 3ème pourront bénéficier d'ordinateurs portables ou de tablettes. Les familles peuvent faire leur demande de mise à disposition d'un ordinateur portable sur l'interface Pass+.

La médiation : un outil en faveur d'un meilleur climat scolaire

Déployée depuis 25 ans dans les établissements du Département, la médiation éducative œuvre pour instaurer un climat scolaire plus serein grâce à un personnel formé à la gestion des conflits. Cette rentrée scolaire, **12 nouveaux médiateurs** viendront compléter le dispositif dans 10 nouveaux

établissements. Au total, ce seront **85 médiateurs répartis dans 74 collèges** mobilisés dans le département pour renforcer l'accompagnement dans les collèges et encourager un dialogue de proximité,

Nouveauté : carte interactive de sectorisation des collèges

Le Département des Hauts-de-Seine, met à disposition des parents et des collégiens un nouvel outil leur permettant de connaître leur collège de secteur*. Ce dispositif se présente sous forme de carte interactive et est consultable sur https://www.hauts-de-seine.fr/toutes-les-actualites/detail/carte-de-sectorisation-colleges

* Données fournies à titre indicatif, seule la délibération votée par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine est opposable.

OFFRIR LES MEILLEURES CONDITIONS D'ACCUEIL

Restauration dans les collèges : l'essor de la production sur place

Etendre la production sur place

Le Département des Hauts-de-Seine assure la restauration scolaire de 88 collèges publics. Avec 23 000 repas servis quotidiennement, le Département renforce les moyens consacrés à la restauration scolaire avec de nouveaux contrats de concession, plus exigeants en terme de qualité de produits, sans augmentation de tarifs pour les familles.

Avec l'échéance du contrat actuel (2022), le Département a défini de nouveaux axes stratégiques pour la restauration scolaire :
> l'amélioration de la qualité de la restauration scolaire, notamment à travers la qualité des denrées alimentaires, le retour à la production sur place lorsque cela est possible, et une approche mettant en valeur le local, tout en garantissant la sécurité sanitaire et alimentaire,
> de nouvelles dispositions pour lutter efficacement contre le gaspillage alimentaire, et toutes les mesures renforçant l'action du Département en matière de Développement durable. En effet, chaque année, ce sont plus de 440 tonnes d'aliments qui sont jetées.

D'ici 2026, **19 collèges produiront les repas servis aux élèves directement sur site**.

Concrètement ces changements signifient que la gestion des repas sera désormais opérée par une entreprise extérieure comme c'est déjà le cas pour 67 établissements du territoire. Quatre composantes au lieu de cinq actuellement constitueront les repas de tous les élèves. Les familles seront facturées au repas réservé et non plus au trimestre ce qui permet d'estimer au plus juste le nombre de repas chaque jour et par conséquent de lutter efficacement contre le contre le gaspillage alimentaire et d'éviter les ruptures de repas.

Pour les 67 collèges actuellement en contrat de concession, l**es barquettes plastiques** contenant les plats chauds **seront supprimées** et remplacées par des bacs inox. Le tri et la valorisation des biodéchets, actuellement réalisé sur 32 établissements, sera étendue aux 88 collèges dès 2022.

En plus des trois existants, **sept nouveaux établissements, dont les locaux le permettent, passeront en la production sur place** dès la rentrée 2022.

© CD92/Stéphanie Gutierrez-Orega

Des repas sains préparés sur place

La production des repas sur place repose sur l'arrivage des denrées brutes et leur transformation sur place pour être servies le jour même. Ce procédé diffère de la liaison froide dans laquelle les plats sont préparés 2-3 jours à l'avance avant d'être réchauffés, ce qui génère beaucoup de déchets les quantités ne pouvant être ajustées le jour même. De plus, les plats, préparés sur place avec l'expertise d'un chef, ont l'avantage d'**offrir un réel plaisir gustatif tout en diminuant le gaspillage** avec des quantités maitrisées au plus près des flux d'élèves. Dans une démarche de qualité et de durabilité des produits, le Département a établi un cahier des charges pour garantir la provenance des denrées. Ainsi, 1/4 des produits proposés à la cantine sont bio, 1/3 provient de producteurs locaux et au moins 20 % des volailles, viandes et poissons sont certifiés Label Rouge, pêche durable.

La restauration scolaire en quelques chiffres :

- 88 collèges publics proposent une offre de restauration scolaire
- 62,6 % des collégiens sont inscrits à la cantine,
- 22,6 % des familles bénéficient de l'aide à la demi-pension,
- 23 000 repas préparés chaque jour,
- 67 collèges bénéficient du système d'inscription et de facturation en ligne, à la rentrée scolaire 2021-2022. Ils seront 88 à la rentrée 2022-2023.

Tarification

Malgré l'augmentation générale du prix des denrées alimentaires en 2022, le Département a décidé de ne pas changer le coût des repas supportés par les familles pour l'année scolaire 2022/2023. La collectivité financera la totalité de cette augmentation estimée à 5 M€ annuels.

Chaque repas servi dans les cantines des collèges altoséquanais coûte environ 10 euros. Il est facturé entre 0,64 € et 4,28 € aux familles (demi-pension). Cette politique tarifaire, basée sur les revenus des familles, représente une charge financière annuelle de 19 M€ pour le Département qui a fait le choix d'une aide à la demi-pension et à l'internat qui repose sur le principe du quotient familial (QF).

Les familles seront facturées mensuellement au lieu de chaque trimestre comme c'est le cas actuellement. Elles auront également la possibilité de modifier les réservations pour ainsi permettre d'ajuster les quantités de denrées pour élaborer les repas au plus juste et ainsi éviter le gaspillage. Chaque repas réservé ou annulé moins de trois jours ouvrés avant le jour de consommation, sera facturé.

Les travaux menés dans les collèges

Le Département assure la construction, l'entretien et l'équipement des collèges. Dans ce cadre, plusieurs grands travaux de rénovation ont été entrepris pour garantir des meilleures conditions d'accueil aux élèves tout en alliant hautes exigences énergétiques et confort d'utilisation.

Des travaux sont en cours dans neuf collèges et des études sont menées dans quatre autres établissements.

Les travaux en cours :

Antony - Collège Anne Frank
Capacité : 600 élèves
Livraison : 2023
Travaux : réhabilitation énergétique, verdissement de la cour, adaptation aux pratiques pédagogiques modernes
Coût prévisionnel des travaux : 46 M€

Malakoff – Collège Henri Wallon
Capacité : 600 élèves
Livraison : 2025
Travaux : reconstruction du collège actuel sur un nouveau site. Les nouveaux bâtiments feront preuve d'exemplarité énergétique et environnementale en respectant notamment le niveau E3C1 du référentiel E+C- et le niveau 1 du label « Bâtiment Biosourcé ».
Coût prévisionnel : 38 M€

Ville d'Avray – La Fontaine du Roy
Capacité : 600 élèves
Livraison : rentrée 2023
Travaux : offrir de meilleures conditions d'accueil avec une réhabilitation du collège pour mettre en conformité les bâtiments et répondre à l'engagement écologique de réduire de 40% les consommations énergétiques du collège actuel. Création d'un nouveau parvis et d'un nouveau pôle de restauration scolaire de production sur place. Deux extensions complèteront les bâtiments « cubes » du collège existant, avec de nouvelles façades plus en phase avec l'environnement et l'historique du site
Coût prévisionnel : 32 M€

© Bouygues Bâtiment IDF / Epicuria Architectes

Les études se poursuivent sur les établissements suivants :

Asnières-sur-Seine – 5ème collège sur le site « Sorbonne nouvelle »
Capacité : 700 élèves

Livraison prévisionnelle : 2026
Travaux : Le collège sera implanté au sein d'un nouveau quartier mixte. Le futur établissement répondra à un haut niveau de performance environnementale avec un niveau cible « E3C1 » (bâtiment sobre en énergie avec recours aux énergies renouvelables, avec une empreinte carbone d'environ 25% de moins que les bâtiments standards). Le nouveau collège accueillera 700 élèves et un gymnase de type B avec un dojo.
Coût prévisionnel : 35,8 M€

Châtenay-Malabry – Collège Pierre Brossolette
Capacité : 700 élèves
Livraison prévisionnelle : second trimestre 2025
Travaux : Le collège sera implanté dans le nouvel écoquartier « La Vallée » porté par la Ville de Châtenay-Malabry. Le nouveau collège sera équipé d'un gymnase dédié exclusivement à la pratique sportive des collégiens. Les travaux débuteront en 2023.
Coût prévisionnel : 39 M€

© Atelier Pascal Guédot

Courbevoie – Alfred-de-Vigny
Capacité : 585 élèves
Livraison : rentrée 2027
Travaux : Reconstruction du collège Alfred-de-Vigny à Courbevoie situé en cœur de ville sur une parcelle contrainte, la reconstruction implique la création d'un établissement provisoire pendant les travaux. Le futur collège Alfred-de-Vigny répondra à un haut niveau de performance environnementale avec un niveau cible « E3C1 », Bâtiment Bio-sourcé et PassivHaus.
Coût prévisionnel : 25,5 M€

© Atelier Patrick Arotcharen – Perspective de concours d'architecture

Le Plessis-Robinson – Claude-Nicolas Ledoux
Capacité : 600 élèves
Livraison : Début 2026
Travaux : Le collège se situera sur les anciens terrains de tennis de la ville, à deux pas de l'arrêt *Parc des sports* du nouveau Tramway T10. Il répondra au besoin créé par le nouvel aménagement des quartiers Noveos et des Architectes.
Le futur collège Claude Nicolas Ledoux répondra à un haut niveau de performance environnementale avec un niveau cible « E3C1 » et Bâtiment Bio-sourcé.
Coût prévisionnel : 35 M€

Sur l'année scolaire 2022-2023, le Département va finaliser des travaux dans 36 établissements répartis dans l'ensemble du territoire : réfectoires, salle de classe et le réaménagement des espaces extérieurs.

Des bâtiments à haute performance énergétique

En 2012, le Département des Hauts-de-Seine innovait en passant un des premiers Marchés Publics de Performance Energétique pour six collèges publics. En 2019, le Département a fait le choix de généraliser cette démarche avec des Contrats de Performance Energétique (CPE) pour l'ensemble des collèges publics, tout adaptant les interventions à l'état et la situation de chaque établissement, pour l'amélioration énergétique du patrimoine et un meilleur confort pour les occupants des bâtiments.

Depuis 2012, l'expérimentation qui a eu lieu dans les six premiers collèges a permis d'économiser plus de 30% d'énergie. Suite à ces résultats probants, le Département a généralise cette démarche sur 62 collèges avec 40 M€ d'investissement initial. Lancées à l'été 2019, les campagnes de travaux importants dans ces collèges s'achèveront en 2022, permettant in fine une réduction des consommations énergétique de 28 % à 30 %.

Les collèges du Département hors CPE font l'objet de projets de réhabilitation lourde ou de reconstruction engagés qui conduiront à offrir aux jeunes Alto-séquanais des collèges modernes répondant aux meilleurs standards énergétiques.

L'ensemble de ces actions permet ainsi au Département des Hauts-de-Seine d'anticiper de plusieurs années ses obligations en matière d'économie d'énergie fixées par la loi de transition énergétique dans le domaine des bâtiments, tout en assurant le meilleur confort dans ces établissements scolaires.

Un environnement scolaire plus végétalisé

Dans le cadre du projet « Imagine ton collège », à l'initiative du Département, **les collégiens ont participé à la réflexion sur l'aménagement de leur cour de demain**. Le collège Jean Macé sur la commune de Clichy a été retenu comme **collège pilote** de ce projet. D'ici 2027, les espaces extérieurs de 34 collèges publics seront réaménagés avec un budget estimé à 40 M€. Deux autres collèges pilotes (Moulin-Joly à Colombes et Henri-Georges-Adam à Antony) devraient être finalisés en 2022.

Les élèves ont été invités à voter pour le nom qu'ils souhaitaient donner à l'ensemble des cours réaménagées sur le territoire. Ils ont choisi le nom « **Ilot vert** » qui reflète la volonté de végétaliser davantage les espaces extérieurs pour offrir plus de bien-être et de confort aux usagers.

Améliorer le cadre de vie des collégiens

Les 6 000 m² d'espaces extérieurs du collège Jean Macé à Clichy ont été entièrement repensés pour répondre aux besoins des élèves d'évoluer dans des espaces plus végétalisés et de disposer de points de convivialité et de salles de classe en plein air.

©CD92/Willy Labre – Cour collège Jean Macé à Clichy

Réduire l'impact environnemental des établissements scolaires constitue l'une des priorités du Département. Dans cette optique, le Département a fait le choix de privilégier des matériaux issus du réemploi. Pour adapter son territoire aux changements climatiques, le Département s'engage pour accroître la résilience des collèges au réchauffement climatique notamment en créant des ilots de fraîcheur.

L'accessibilité pour tous

L'Agenda d'Accessibilité Programmée des Etablissements Recevant du Public (ERP) du Département des Hauts-de-Seine a été déposé en préfecture et validé fin 2015. Ce projet global concerne 227 sites recevant du public, dont **95 collèges**, pour lesquels le Département s'est engagé à mener progressivement en 9 ans (2016 – 2024) toutes les interventions nécessaires à leur mise en accessibilité.
Le Département consacre ainsi 30,5 M€ sur cette période pour l'accessibilité des collèges.

Depuis 2016, 46 collèges ont été rendus totalement accessibles.
15 collèges au sud et 16 au nord sont en cours de travaux ou en cours d'études pour leur prochaine mise en accessibilité.

Le rôle clé des médiateurs et coordonnateurs de territoire pour favoriser le bien-être au collège

Les médiateurs

CD92/STEPHANIE GUTIERREZ-ORTEGA

Instauré par le Département depuis 25 ans, la médiation éducative œuvre pour **promouvoir un climat scolaire serein** grâce à un personnel formé et spécialisé à la gestion des conflits. Cette rentrée scolaire, **12 nouveaux médiateurs** viendront compléter le dispositif dans 10 nouveaux établissements. Au total, ce seront donc **85 médiateurs répartis dans 74 collèges** qui seront mobilisés dans le département. Afin de renforcer l'accompagnement dans les collèges et d'**encourager un dialogue de proximité**, 5 managers de proximité seront déployés sur l'année 2022-2023.

Les médiateurs éducatifs assurent l'**accompagnement des élèves vulnérables** grâce à des interventions individuelles et des projets collectifs autour de thématiques d'actualité comme le harcèlement, l'usage des réseaux sociaux, la perte de repères républicains, etc…

Les médiateurs développent en collège plus de 120 projets autour du climat scolaire, du bien-être, de la persévérance et de la citoyenneté. L'équipe de médiation participe par ailleurs aux projets ERMES.

Plusieurs thématiques seront abordées cette année, comme la lutte contre le harcèlement (Projet "non au harcèlement" avec la préparation de la Journée nationale de lutte contre le harcèlement) et le cyber-harcèlement (exemple : recrutement d'ambassadeurs) au collège Anne Frank à Antony, mais également des actions de lutte contre le sexisme et le cyber sexisme.

Les coordonnateurs de territoire

Pour être au plus proche des préoccupations et des attentes de la jeunesse, le Département a mis en place depuis 2017 des coordonnateurs de territoire. Par leur action, ils permettent de **relier les projets de la collectivité aux acteurs et aux habitants** du territoire. Ils représentent un maillon indispensable pour relayer sur le terrain l'action du Département tout en faisant remonter les besoins des habitants et les tendances. Impliqués dans les trois environnements des jeunes (la famille, l'école et le quartier), les coordonnateurs de territoire sont des ressources indispensables pour créer du lien entre les différents acteurs institutionnels, éducatifs et associatifs.

Ils ont notamment permis de créer une offre de stages de 3ème transversale avec des stages hybrides dans les sites du Département (par exemple permettre au jeune d'expérimenter plusieurs services du Domaine départemental de Sceaux durant son stage de découverte). Ils participent également à la **lutte contre la fracture numérique** pour développer l'accès à l'offre éducative départementale et accompagner les familles dans l'usage du numérique.

UNE OFFRE NUMERIQUE EDUCATIVE INNOVANTE ET SOLIDAIRE

Oze : une plateforme pour tous

Le Département des Hauts-de-Seine va poursuivre en 2022-2023 sa mobilisation pour garantir la continuité pédagogique des collégiens en s'appuyant sur plusieurs piliers :

- Le portail d'Environnement Numérique de Travail OZe, plateforme d'échange entre les acteurs de la communauté éducative : outil indispensable de communication entre le famille et l'école et pour suivre la scolarité de son enfant, partage de cours, d'exercices et de rendus entre les professeurs, les élèves et leurs parents.

Les infrastructures d'accès à l'ENT ont été durablement renforcées depuis la crise sanitaire pour fluidifier l'accès à oZe. Cela a permis **plus de 35 millions de visites en 2021/2022**. Les élèves ont bénéficié d'évolutions fonctionnelles et de nouveaux outils comme le service de visio-conférence intégré à oZe pour faciliter un enseignement hybride présentiel/distanciel.
En plus des nombreuses ressources numériques disponibles dans l'ENT, le Département renouvelle également le financement pour tous les collégiens du bouquet de services

numériques pédagogiques composé des ressources suivantes, toutes accessibles depuis la plateforme oZe :

- Accès au **soutien scolaire en ligne Enseigno**, utilisé par près de 30 000 élèves en 2021/2022, qui proposera à la rentrée de nouvelles fonctionnalités comme la présence d'un coach virtuel qui guidera les élèves dans leur travail, la possibilité de personnaliser leur espace personnel (interface, avatar, etc.), ou encore de réaliser des parcours notionnels,
- Accès depuis oZe à **Madmagz, service en ligne de création de magazines interactifs** (journaux, magazines, exposés, …),
- Accès aux contenus digitaux de **Playbac Presse** : actualités en français et langues étrangères.

Un accompagnement numérique pour les parents et les élèves

Plusieurs initiatives ont été engagées et se poursuivront en 2022/2023 :

- La mise à disposition de plusieurs vidéos et tutoriels de présentation de l'ENT oZe pour expliquer le portail aux parents et élèves rejoignant le dispositif et montrer comment se déroule une journée avec oZe,
- La distribution de flyers de présentation du bouquet de services financé par le département disponible via l'ENT oZe,
- La mise en place de relations régulières avec les centres sociaux du territoire et les Services Sociaux Territoriaux (SST) qui sont susceptibles d'accompagner les familles les plus éloignées du numérique au travers de webinaires sur les services dématérialisés proposés aux collégiens et aux familles par le Département.

Pass + Hauts-de-Seine

Une carte pour les jeunes de 11 à 18 ans

Pass+ est un dispositif destiné à 300 000 jeunes âgés de 11 à 18 ans domiciliés ou scolarisés sur le territoire pour leur permettre de bénéficier d'activités sportives et culturelles.

Ce pass gratuit se compose d'une carte à puce qui fonctionne comme un porte-monnaie virtuel destiné aux activités sportives et culturelles. La carte est approvisionnée par le Département d'un montant de **80 €** pour les jeunes non boursier et **100 €** pour les jeunes boursiers. Elle offre également des bons plans sur le territoire tout en permettant **l'accès à la restauration scolaire** dans certains collèges des Hauts-de-Seine et un service de soutien scolaire en ligne gratuit pour les collégiens via l'Environnement Numérique de Travail (ENT).

Remboursement Imagine R

Depuis 2021, le Département des Hauts-de-Seine finance entre 50 %, et 100 % du titre de transport Imagine R pour les collégiens boursiers du département en fonction de leur niveau de bourse :

- Echelon 1 : 50% du forfait Imagine R pris en charge par le Département, soit 57 €
- Echelon 2 : 75% du forfait Imagine R pris en charge par le Département, soit 142,50 €
- Echelon 3 : 100% du forfait Imagine R pris en charge par le Département, soit 114 €

Modalités d'inscription

Les familles peuvent s'inscrire au dispositif depuis le 1er juin pour les jeunes de l'entrée en 6e jusqu'à leur majorité et durant toute l'année scolaire sur www.passplus.fr

Du matériel pour rendre le numérique accessible à tous

La poursuite du déploiement d'équipements numériques innovants et d'objets connectés

En 2021-2022, **plus de 70% des collèges ont répondu à l'appel à projets** numériques pédagogiques pour des dotations complémentaires en équipements ou services innovants. Outre les équipements innovants déjà proposés les années précédentes comme les imprimantes 3D, les kits robotiques, les kits webradio et webtv ou encore de tablettes graphiques ou scanners 3D, les nouveautés proposées cette année ont été plébiscitées par les collèges, en particulier le pack sondes sciences qui permet d'effectuer des relevés d'information dans le cadre de protocoles et d'expériences pour sensibiliser les élèves au développement durable.

A la rentrée 2022, les équipes pédagogiques pourront bénéficier de **215 équipements innovants** qui viendront compléter le parc informatique des collèges.

Mise à disposition d'ordinateurs portables via l'interface Pass+

© CD92 Stéphanie Gutierrez-Ortega

Le Département mène une **stratégie numérique éducative ambitieuse** pour répondre aux enjeux de transformation digitale du collège. Afin d'accompagner encore mieux les élèves les plus modestes des collèges publics et privés, le Département met à disposition des ordinateurs portables. Depuis le 8 février 2022, le Département offre aux collégiens, sous condition de ressources des familles, un ordinateur portable, adapté à leurs besoins, pour leur permettre de travailler à domicile dans les meilleures conditions et favoriser ainsi leur réussite scolaire. Le matériel mis à la disposition des collégiens offre en effet des caractéristiques similaires aux ordinateurs déployés dans les collèges publics du Département, qui sont plébiscités par les équipes pédagogiques, et disposent d'un panel de logiciels pédagogiques variés qui leur permettront d'acquérir une culture et des compétences numériques devenues indispensables dans le monde professionnel.

Ce dispositif vient compléter le bouquet de services proposé aux familles dans le cadre du PASS+.
A travers ce dispositif solidaire, le Département entend :

- Réduire les inégalités entre élèves dans l'accès aux équipements et services numériques en permettant à un maximum de collégiens de retrouver, à leur domicile, un environnement de travail proche de celui du collège,
- Contribuer à l'acquisition d'une culture numérique et au développement de compétences numériques pour que les collégiens se préparent au monde du travail.

L'innovation numérique au service des plus fragiles : focus sur « Des mains et des sourires »

Plus de la moitié des collèges disposent d'une imprimante 3D et beaucoup se sont impliqués durant la crise sanitaire dans la fabrication d'objets, comme des visières de protection ou des systèmes d'ouverture de porte, pour leur propre utilisation ou dans le cadre d'une démarche solidaire, pour équiper des structures qui en avaient besoin.

Dans le prolongement de ces actions que le Département a accompagnées en fournissant des kits de fabrication, un nouveau projet solidaire a été proposé aux collèges à la rentrée 2021, le projet « Des mains et des sourires ». Cette action, menée en partenariat avec l'association e-Nable France qui coordonne la conception, la fabrication et le don d'appareils d'assistance pour des personnes privées de doigts ou de poignet, dû à une agénésie (formation incomplète d'un membre avant la naissance) ou un accident.

Les élèves impliqués dans cette démarche de labellisation par l'association e-Nable France ont travaillé tout au long de l'année sur ce projet technologique et solidaire, les sensibilisant ainsi à la problématique du handicap et de l'inclusion. Ils ont bénéficié du parrainage du navigateur multimédaillé paralympique Damien Seguin (Or à Rio et Athènes, Argent à Londres), qui s'illustre désormais en course au large en solitaire ou équipage, rivalisant, sans main gauche depuis la naissance, avec les plus grands navigateurs de la planète. Une rencontre avec un groupe d'élèves qui lui remettra une main articulée qu'ils ont fabriquée pour lui est prévue à l'occasion de son départ pour la course Vendée Arctique.

Une offre aussi tournée vers les équipes pédagogiques

Pour maintenir la dynamique territoriale autour des innovations pédagogiques et numériques et susciter l'engagement des équipes éducatives et de la jeunesse, le Département propose des actions intégrant un volet d'éducation aux médias et à l'information et un objectif d'acquisition d'une culture numérique.

- **Vers la troisième édition des rencontres de l'éloquence**

Cette action s'inscrit dans la volonté partagée du Département et de l'Education Nationale de préparer les collégiens à devenir des citoyens responsables et éclairés, en favorisant notamment la maîtrise de l'expression orale, la prise de parole en public et la culture du dialogue et du débat citoyen. Les deux premières éditions ont connu un grand succès auprès des collèges avec la participation de 17 d'entre eux chaque année.

Formés tout au long de l'année par l'association Eloquentia, les collégiens participants ont pu développer la confiance en eux et acquérir des compétences oratoires qui leur seront utiles tout au long de leur vie, dans leur parcours scolaire avec l'oral du brevet et le grand oral du baccalauréat, mais aussi dans leur vie professionnelle, personnelle et de futur citoyen, capable d'exprimer leurs idées, de défendre leur point de vue, de se confronter à l'altérité et de s'engager.

La première édition portait sur la question du développement durable, la deuxième sur la thématique de l'égalité filles / garçons. Une nouvelle thématique sera proposée aux établissements pour la troisième édition en 2022/2023.

- **Concours de création de jeux vidéo et Festival du jeu vidéo et du numérique**

La première édition du Festival du jeu vidéo et du numérique s'est tenue les 15 et 16 avril 2022 au campus Ynov à Nanterre et a réuni **plus de 50 00 visiteurs.** Le concours inter-degré de création de jeux vidéo a réuni plus de 70 équipes venant d'établissements scolaires (écoles, collèges, lycées) mais également d'écoles supérieures et structures municipales, témoignant de l'engouement des jeunes pour ce sujet fédérateur. Ces jeunes ont ainsi pu s'initier au codage, à la programmation et ont pu développer de nombreuses compétences : numériques, mais aussi artistiques en travaillant sur le design de leur jeu vidéo et orales puisqu'il s'agissait pour chacune des équipes de présenter leur création, leur démarche, leur choix devant un jury. Ces équipes ont présenté leur production à l'occasion du Festival du jeu vidéo et du numérique, ce qui leur a permis de profiter des nombreuses animations, stands et ateliers et ainsi prolonger le travail réalisé tout au long de l'année autour du jeu vidéo et du numérique.

- **Réinvente ton collège**

Dans le prolongement de l'action « Imagine ton collège » créée il y a quatre ans, l'appel à manifestation d'intérêt « Réinvente ton collège » a été proposée pour la première fois à la rentrée 2021 aux collèges désireux de s'engager dans un projet d'amélioration de la qualité de vie au collège pour favoriser le plaisir d'apprendre et de vivre au collège.

Les équipes engagées ont travaillé, tout au long de l'année scolaire 2021/2022, avec la participation active des élèves, sur leur projet en cherchant la meilleure synergie possible entre la pédagogie, les espaces, les équipements numériques et le bien-être des usagers.
Ces projets seront progressivement réalisés dans les collèges à compter de l'année 2022/2023.

- **Des robots de télé présence en collèges**

8 robots de télé présence sont mis à disposition de collégiens souffrant de troubles somatiques afin de leur permettre de poursuivre leur scolarité et de garder le lien social avec l'équipe pédagogique et leurs camarades.

© CD92/Willy Labre

Le bilan de ces trois années d'expérimentation met en lumière des bénéfices soulignés de manière unanime par les usagers de ce dispositif, qu'il s'agisse des membres de l'établissement, des parents des élèves concernés et des élèves eux-mêmes.

Grâce à cette initiative, les élèves se sentent toujours « dans la classe » et particulièrement valorisés d'avoir le « privilège » d'utiliser ce matériel innovant. Les parents mettent en avant les effets remarquables de cette expérimentation qui, en permettant à leurs enfants de conserver le lien avec leur classe, a un effet direct sur leur moral et leur santé. Les professeurs et les chefs d'établissement soulignent les résultats considérables de l'expérimentation en termes de travail d'équipe et de climat scolaire avec des classes dans lesquelles se développent un vrai lien de confiance, un sentiment d'appartenance, de l'empathie et de la solidarité.

ENCOURAGER LES PRATIQUES DURABLES

Les « MEDDAILLES » du développement durable

© CD92/Willy Labre

Le Département des Hauts-de-Seine valorise les actions innovantes et durables dans les collèges avec le dispositif départemental « Les MEDDAILLES, Les médailles du Développement Durable ». En 2022, 29 collèges répartis dans 21 communes du département ont candidaté dans neuf catégories. 65 médailles allant du bronze à l'or ont été attribuées pour récompenser l'implication des 6 400 élèves engagés dans cette démarche.

Ce dispositif permet aux collégiens de **s'engager concrètement en faveur du développement durable** de façon pédagogique avec des actions très variées : actions au bénéfice des acteurs de la solidarité et visant l'économie circulaire, d'autres permettent d'organiser à la seconde vie des matériaux, d'appliquer des éco-gestes, d'agir contre le harcèlement, de favoriser de la transition énergétique et également des actions visant la préservation de biodiversité et la connaissance des espèces.
Pour l'année scolaire 2021-2022, le prix du Jury a été remis au collège George Sand sur la commune de Châtillon qui obtient une récompense de 5 000 € pour son projet « un enfant, un jouet ».

Pour plus d'informations : https://www.hauts-de-seine.fr/environnement/meddailles
L'opération sera reconduite sur l'année scolaire 2022-2023.

LES PROJETS EDUCATIFS ET CULTURELS

Les dispositifs d'aide et de soutien aux élèves

PREMIS

Le Plan pour la Réussite à l'Ecole et une Meilleure Insertion Scolaire (PREMIS) accompagne des élèves en difficulté de la 6ème à la 4ème. Ce dispositif a pour but d'améliorer leur comportement en leur faisant redécouvrir le sens et la motivation du travail scolaire. PREMIS s'articule en deux volets :

- **Des ateliers thématiques** (jardinage, cuisine, robotique…) en groupe de 8 à 10 élèves pour améliorer leurs compétences et acquérir de nouvelles connaissances dans un domaine choisi par l'élève.
- Le **tutorat** auprès d'un adulte référent (enseignant, surveillant, agent d'entretien, personnel administratif) pour comprendre comment ajuster son comportement aux attentes scolaires

Cette action tend à restaurer la confiance et développer l'estime de soi grâce à l'investissement et la réussite dans un projet.

Près de 700 collégiens en difficulté bénéficient de ce dispositif chaque année.

Les dispositifs d'éducation artistique et culturelle

L'éducation artistique et culturelle est **une priorité de la politique culturelle du Département** qui s'attache à promouvoir une « **culture pour tous** » plus particulièrement auprès de la jeunesse et des publics les plus éloignés de la culture.

Dans ce cadre, le Département met en œuvre des **dispositifs d'éducation artistique et culturelle en partenariat avec les acteurs culturels et éducatifs** du territoire, la Direction des services départementaux de l'Education nationale et le Rectorat de l'Académie de Versailles. Ces actions touchent chaque année plus de 13 000 personnes.

CD92/JULIA BRECHLER

Chœur des collèges

Le Département soutient le **développement du chant choral en milieu scolaire**. Un projet choral commun de haut niveau est proposé à l'ensemble des collèges du département. Les élèves inscrits bénéficient, tout au long de l'année scolaire, de rencontres et de répétitions avec des artistes professionnels qui les accompagnent jusqu'aux concerts de restitution qui ont lieu en juin à La Seine Musicale.

Chœur des collèges interdépartemental

Fruit du rapprochement entre les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines, le nouveau Chœur interdépartemental réunira dès septembre 250 élèves. Pour la saison 2022-2023, les élèves seront guidés par le compositeur Marc-Olivier Dupin afin de présenter « **Alice on the rocks** ».

Collège au cinéma

Depuis 1989 le dispositif « Collège au cinéma » a pour ambition d'**éveiller les collégiens à la richesse de la création cinématographique** et de les ouvrir sur le monde. Cette initiative développe la pratique culturelle des jeunes en favorisant l'établissement de liens réguliers entre les adolescents et les salles Art et essai du département.
En 2020/2021 les modalités d'inscription ont évolué afin de favoriser les collèges qui s'appuient sur le dispositif « Collège au cinéma » pour mettre en place des **projets pédagogiques transdisciplinaires**.
Le bilan très positif de l'évolution vers la pratique de « Collège au cinéma » conduit à renouveler cette action pour la saison 2021/2022. Dorénavant un collège désirant inscrire davantage de classes devra rédiger un projet pédagogique qui explicitera le travail envisagé dans le cadre du dispositif et ses prolongements.

LES ACTIVITES SPORTIVES

Des pratiques adaptées aux contraintes sanitaires

Grâce à la **mise en place des protocoles sanitaires** requis, le Département a réussi à organiser les dispositifs **Plein Air Hauts-de-Seine** et **Plein Air Handicap** et **Activités Equestres** adaptées, qui offrent respectivement aux collégiens (tous niveaux) et aux jeunes scolarisés dans des structures spécialisées la possibilité d'accéder à la pratique d'Activités Physiques de Pleine Nature, préconisée notamment par l'Éducation nationale. Ainsi, plus de **22 500 collégiens** (172 700 passages) **et 2 506 jeunes** (26 195 passages) en situation de handicap ont bénéficié de ces dispositifs.

Initiation au hockey sur gazon : une discipline olympique

Par ailleurs, le Département a organisé en 2021, la première édition de son **Trophée Hockey sur Gazon**, au stade départemental Yves-du-Manoir, avec la participation de 800 collégiens des Hauts-de-Seine, dont 150 jeunes en situation de handicap. Le stade Yves-du-Manoir accueillera l'épreuve de hockey sur gazon des **Jeux Olympiques de Paris en 2024**.

Cent ans après avoir accueilli les Jeux en 1924, le stade renoue avec l'histoire olympique. A cette occasion, le hockey sur gazon est mis à l'honneur auprès des collégiens avec des initiations grâce à leurs professeurs formés à cette discipline.

Les évènements prévus pour l'année scolaire 2022-2023

Pour la rentrée scolaire 2022/2023, le Département organisera les dispositifs sportifs scolaires en tenant compte de l'évolution du contexte sanitaire et des aménagements imposés pour la pratique sportive en milieu scolaire, dans le respect des directives gouvernementales en vigueur et plus particulièrement de celles du Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Les dispositifs sportifs des Hauts-de-Seine prévus pour la rentrée scolaire 2022/2023 sont :

> le **Trophée Rugby Hauts-de-Seine** (jeunes scolarisés dans les collèges publics et privés sous contrat, les ULIS collèges et les établissements spécialisés) et le **Trophée Flag Rugby**

Hauts-de-Seine (réservé aux élèves en situation de handicap accueillis dans les ULIS collèges et établissements spécialisés), avec la participation des joueurs du Racing 92 pour la remise des récompenses, suivie d'une séance de dédicaces

CD92/OLIVIER RAVOIRE

> la journée de **stage de rugby**, récompensant les meilleures équipes du Trophée Rugby Hauts-de-Seine, qui regroupe chaque année une centaine de collégiens à Paris La Défense Arena ; après une visite de l'enceinte, les collégiens participent à des ateliers sportifs et à un tournoi, en présence de joueurs du Racing 92 qui se prêtent à une séance de dédicaces en fin de journée

> le **Trophée Football Hauts-de-Seine** (jeunes scolarisés dans les collèges publics et privés sous contrat, les ULIS collèges et les établissements spécialisés)

> la journée de **stage de football**, récompensant les meilleures équipes du Trophée Football Hauts-de-Seine, qui permet chaque année à une centaine de collégiens de visiter le Centre National de Football de Clairefontaine avant de participer à des ateliers sportifs de perfectionnement et à un tournoi

> le **Trophée Hockey sur gazon Hauts-de-Seine** (jeunes scolarisés dans les collèges publics et privés sous contrat, les ULIS collèges et les établissements spécialisés)

> le **Trophée Aventure Hauts-de-Seine** (collégiens), au Domaine départemental du Haras de Jardy et en forêt de Fausses-Reposes à Marnes-la-Coquette

> le **Trophée Aventure Adapté Hauts-de-Seine**, réservé aux jeunes scolarisés en ULIS collèges et dans des établissements spécialisés, au Parc départemental du Pré Saint-Jean à Saint-Cloud

> les dispositifs **Plein Air Hauts-de-Seine** (collégiens), **Plein Air Handicap et Activités équestres adaptées** (réservés aux élèves en accueillis dans les ULIS collèges et établissements spécialisés) qui, dans le cadre de cycles sur le temps scolaire, permettent aux élèves de pratiquer des Activités Physiques de Pleine Nature, dans des sites départementaux.

Le Département subventionne également des **voyages sportifs** organisés par les collèges.

Soutien des associations sportives des collèges

Le Département soutient l'UNSS des Hauts-de-Seine et les 115 associations sportives des collèges des Hauts-de-Seine (année scolaire 2021/2022). La collectivité alloue ainsi une subvention à l'UNSS pour l'organisation du **Cross UNSS Hauts-de-Seine** qui, chaque année en novembre, rassemble près de 2 500 élèves au Domaine départemental du Haras de Jardy et pour la formation des jeunes arbitres, du niveau district au niveau départemental, pour toutes les activités sportives proposées par les associations sportives des collèges. Le Département subventionne également le déplacement des jeunes collégiens qualifiés aux différents **Championnats de France Scolaires UNSS**.